

2008/461 - AMENAGEMENT DU CARRE DES ENFANTS DE L'ANCIEN CIMETIERE DE LA GUILLOTIERE – 92 BOULEVARD DES TCHECOSLOVAQUES – 69007 LYON – OPERATION N° 07 019 001 – MONTANT DE L'OPERATION : 250 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 juillet 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2008/57 du 21 avril 2008, vous avez approuvé le projet cité en objet dont le montant est fixé à 250 000 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Aménagement du carré des enfants de l'ancien cimetière de la Guillotière

Marché de travaux

Lot unique :	Travaux funéraires
A été attribué à :	ISS
Pour un montant de :	196 038,80 € HT ».

Vu la Commission d'Appel d'Offres en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 ;

Vu la délibération n° 2008/57 du 21 avril 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

### **DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché de travaux relatif à l'opération « Aménagement du carré des enfants de l'ancien cimetière de la Guillotière » suivant :

Lot unique :	Travaux funéraires
A été attribué à :	ISS
Pour un montant de :	196 038,80 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs au lot unique – travaux funéraires de l'opération d'aménagement du carré des enfants de l'ancien cimetière de la Guillotière dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY